

À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS DE L'ÎLE DE BOUIN

PARCOURS PATRIMOINE
+ LE MARAIS ET LES PORTS -





Après le succès du guide : **À la découverte des trésors de l'île de Bouin** consacré au bourg et à l'église, paru en 2021, un nouveau **parcours patrimoine** vous est proposé. Il est destiné à découvrir le marais, territoire unique et sensible situé entre terre et mer. Les ports et les formes de vie présentes sur le territoire de Bouin s'offrent à votre curiosité. En voiture, à vélo ou à pied, partez à la découverte de ce patrimoine naturel au cœur d'un marais intégralement façonné par l'homme mais où la nature a repris ses droits..



En parcourant les nombreuses pistes cyclables et les charrauds, vous observerez que faune, flore, ouvrages hydrauliques et petit patrimoine bâti jalonnent les différents circuits.

Zone naturelle d'intérêt écologique, labellisée Ramsar et classée en grande partie Natura 2000, le marais de Bouin est un véritable paradis pour les oiseaux migrateurs qui, suivant un axe nord-sud, passent au-dessus du marais breton et y font halte. Chaque année, la baie de Bourgneuf accueille en hiver près de 45 000 oiseaux, ce qui fait du marais breton vendéen un site d'importance internationale pour les oiseaux d'eau. De plus, la lagune de Bouin, vaste reposoir pour les oiseaux, espace rare récemment classé espace naturel sensible, est un encouragement à placer la préservation de l'environnement au cœur de notre engagement.

C'est un magnifique patrimoine que nous vous proposons d'admirer.

Belles balades dans le marais de Bouin !

Thomas Gisbert.

Maire de BOUIN

Vice-Président de Challans Gois Communauté



La charraud de Beau Soleil



Les pêcheries de la Louïppe



Le Port du Bec

PRÉSENTATION DU GUIDE

Territoire de Vendée au charme unique, Bouin est constitué en majeure partie de marais. Le bourg, bâti sur un ancien rocher du golfe de Machecoul, en est le point culminant. Ce territoire atypique a été façonné de la main de l'homme, au rythme des marées.

En effet, l'ancienne île de Bouin - rattachée au continent en 1834 par la construction d'un pont dit : « *le Pont du Fresne* » - est le résultat d'endigues successifs et ce, dès le XVI^e siècle. Régulièrement victime des « *vimers* » ou raz-de-marée, les habitants de « *l'Isle* » Dorée ont, avec acharnement, toujours rebâti leur habitat et conforté leur défense contre la mer. Ce « *grand œuvre* », comme on le nomme encore aujourd'hui, perdure et fait l'objet d'importants travaux.

En lisant ce guide, vous pourrez vous imprégner d'une culture locale riche, d'une biodiversité unique et d'un patrimoine remarquable. Trois circuits ont été choisis : un itinéraire à suivre en voiture pour découvrir les cinq ports de Bouin, un sentier de randonnée à parcourir à pied pour y observer la faune et la flore du marais et une excursion à vélo pour vous donner l'occasion d'emprunter l'un des plus beaux réseaux de pistes cyclables du département.

Laissez-vous émerveiller par les grandes prairies à perte de vue entrecoupées d'étiers et de canaux, par le littoral où se dessinent des petits ports traditionnels et des pêcheries pittoresques et où l'ostréiculture est reine. Laissez-vous envoûter par le charme de ces lieux où terre et ciel rejoignent l'océan et font dire à ceux qui les découvrent : « nous reviendrons ».

SOMMAIRE

Présentation du guide.....	p.4
Le circuit des cinq ports.....	p.5
Le circuit du marais et des digues.....	p.10
Le circuit des oiseaux du marais.....	p.11
Des animaux et des plantes.....	p.12
Carte des circuits de découverte.....	p.14
Des animaux et des plantes.....	p.16
Contacts.....	p.26

ADOPTEZ LA BOUINAISE ATTITUDE !

La nature est belle, précieuse, fragile.
Restez bien sur les sentiers balisés
pour prendre des photos
et pour profiter de moments
magiques !



S'ouvrant sur la baie de Bourgneuf, dispersés le long de la façade maritime, les cinq ports de Bouin se découvrent en voiture mais aussi à vélo ou à pied.

DU NORD AU SUD, LES PORTS DE BOUIN

LE PORT DU COLLET, à cheval sur deux départements

Situé à l'embouchure du Falleron et mitoyen avec la commune des Moutiers-en-Retz sur sa rive Nord, il a été dès le XVe siècle l'avant-port de Bourgneuf pour l'exportation du sel. Aujourd'hui, il accueille les bateaux dédiés à l'ostréculture, à la pêche et à la plaisance. On y découvre *les Polders de la Parisienne* ; ils portent le nom de la société créée au XIXe siècle qui est à leur origine. Les portes de l'imposante écluse datée de 1880 ont été démontées dans les années 2000, ce qui a permis la création d'une nouvelle écluse et d'un port plus important. Sa passerelle qui réunit les deux rives permet de passer du département de Loire-Atlantique à celui de la Vendée.



©A.M.Béty



LE CIRCUIT DES CINQ PORTS

LE PORT DES BROCHETS, un rempart contre l'océan

Construit dans la seconde partie du XIX^e siècle sur l'étier du même nom, ce port ostréicole, avec son pont écluse et ses quais, a pour mission de protéger les riverains contre les assauts de l'océan. Longtemps écarté des sentiers touristiques faute de plages à proximité, ce lieu authentique jouit aujourd'hui du goût pour un tourisme rétro-littoral.

Point d'entrée en Vendée de la *Véloodyssée* (voie cyclable de Roscoff à Hendaye), la commune y a développé un réseau piétonnier et cyclable qui facilite la découverte de la faune et de la flore du marais breton.

Le port est situé dans une zone protégée Natura 2000 reconnue « zone humide d'importance internationale » (site Ramsar) pour la protection des zones humides. Bâtie à la fin du XIX^e siècle, la maison éclusière, toujours présente, sera restaurée prochainement.

Sur le quai Sud, offrez-vous quelques coquillages à *La Rose des Vents* ou *Chez Benji*. Sur le quai Nord, régalez-vous de quelques plats mijotés au restaurant *Gratt'huitres*.



LE CIRCUIT DES CINQ PORTS



LE PORT DE LA LOUIPPE, le plus sauvage et bucolique

Il tient son nom de l'étier qui s'écoule via l'écluse. Quelques pontons de bois, une barrière à goémon et une petite cale font de ce port un havre des plus authentiques. Protégé par les digues, il est entretenu par une association d'utilisateurs qui veille sur la bonne tenue des lieux ! Ses pêcheries (cabanes en bois sur pilotis installées au bord des étiers) sont prisées des amateurs de la pêche au carrelet (grand filet carré tendu sur une armature et que l'on dépose au fond de l'eau à l'aide d'un treuil) pour capturer des « anguilles », anguilles en maraîchin. Derrière la digue, avancez chez *Océan et Fraîcheur*, une entreprise spécialisée dans l'affinage de coquillages.





LE CIRCUIT DES CINQ PORTS

LE PORT DES CHAMPS, le plus ancien

Son installation fait suite à l'envasement du Dain, plus à l'ouest. Aujourd'hui, ses rives enherbées et ses pontons en bois font la typicité de ce port d'échouage en pleine nature.

Très actif au XVIII^e siècle grâce au commerce du sel mais surtout des céréales d'où elles sont exportées, le port connaît une évolution vers la fin des années 1940 avec l'arrivée d'ostréiculteurs - venus pour la plupart des Charentes - créant des vocations locales qui stabilisent la main d'œuvre sur place.

L'impressionnante écluse du XIX^e siècle sur laquelle passe un pont, est implantée sur l'étier des *Champsalles* - d'où le nom de Port des Champs - et témoigne de la force des marées.

Des cabanes ont été construites le long du port pour assurer le tri des huîtres, coquillages que vous pouvez vous procurer chez Baptiste Raimbaud.





LE PORT DU BEC, à vocation ostréicole

Situé sur l'embouchure de l'étier du Dain, il est mitoyen avec la commune de Beauvoir-sur-Mer sur sa rive Sud. L'origine de son nom viendrait du norrois « *bekkr* » qui signifie ruisseau, rivière. Il puise ainsi ses origines dans les invasions des hommes du Nord.

La présence d'un premier port est attestée au Moyen Âge mais il ne résiste pas à l'envasement. Vers 1760, il est déplacé une première fois plus à l'ouest, au lieu-dit : « *Les Arsais* » puis, en 1882, une nouvelle fois vers l'estuaire du Dain. Dès la fin du XIXe siècle, d'une trentaine de bateaux, la flotte se voit doublée, puis triplée en quelques années seulement. Aujourd'hui il compte près de deux cents embarcations réparties entre professionnels et particuliers.

De par ses pontons en bois, sa physionomie le rapproche des ports d'Asie et lui vaut l'affectueux surnom de « *Petit port chinois* ».

Inscrit à l'*Inventaire des Sites de Vendée* depuis 1942, il s'est enrichi d'activités connexes : chantier naval, mécanique marine, coopérative maritime, école départementale du patrimoine, restaurant *Le Mord'Eau* et ses moules à l'Époyenne... Avec le parc éolien et la récente unité de fabrication d'hydrogène vert, le port du Bec se tourne vers un avenir écologique responsable. C'est un lieu pittoresque en perpétuelle activité !





LE CIRCUIT DU MARAIS ET DES DIGUES

Ce sentier balisé emprunte le réseau des pistes cyclables et son faible relief le rend accessible au plus grand nombre.

Il a pour point de départ le dynamique *Port des Brochets* où vous pouvez vous attarder en parcourant les quais. Après avoir longé la *Pointe des Poloux* dotée d'imposants « blockhaus » et célèbre lieu consacré à la pêche à pied, rendez-vous à la *Coupelasse*, second point le plus haut de la commune après l'église. Selon une légende, un temple dédié au soleil y aurait été élevé à l'époque romaine ! Le long de ce parcours à travers d'anciens polders, la nature est généreuse et offre à découvrir de nombreuses espèces d'oiseaux et de plantes.

Les plus courageux peuvent prolonger la promenade sur la *Charraud de Beausoleil* et se laisser surprendre par une longère typique du marais datant du milieu du XVIIIe siècle ainsi que par son pont tricentenaire. Dépaysement garanti !

Au cours de votre balade, vous pourrez visiter le marais salant des *Valencières* ou celui de *l'Isle Dorée* où les sauniers vous raconteront avec passion leur métier. Continuez votre route iodée en faisant un détour par le bigarré *Port des Champs*, l'occasion d'y déguster quelques huîtres ! À moins que vous ne préfériez suivre l'itinéraire en direction de *La Louippe* pour son havre et ses pêcheries...

Distance : 16,5 km – Durée à vélo : 1h15 – Balisage 

Départ : Port des Brochets - GPS : 46.997256, -2.026703

Plan détaillé disponible auprès des offices de tourisme ou téléchargeable
<https://www.challansgois.fr/wp-content/uploads/2020/06/bouin-boucle-marais-et-digues-4.pdf>



LE CIRCUIT DES OISEAUX DU MARAIS



Débutant à la Fromentière et empruntant les routes peu carrossables que sont les charrauds du marais, ce sentier balisé se découvre à pied.

Le chemin est jalonné de plusieurs ponts de pierre, réalisés dans la première moitié du XIXe siècle et construits, pour certains, avec des moellons de l'ancienne flèche de l'église. Plus loin s'offrent à la vue de très nombreux marais ; ils ont été jusqu'à la fin du XVIIIe siècle des marais salants. Abandonnés, ils ont pris le nom de « marais gâts » ou « lins » et sont reconnaissables à leur format de quadrilatère parfait. Au lieu-dit : « La Motte », une ferme étonnante produit une microalgue fort utile : la spiruline.

Entouré de vaches montbéliardes, la balade se poursuit vers l'ancien *Port du Sud*. Ce dernier cesse son activité sous le premier Empire suite à l'envasement du Dain et du Falleron, les cours d'eau qui ceignent l'ancienne « *isle* » de Bouin. De cette période faste subsiste un logis à étage qui s'aperçoit de loin, *L'Écaille* ; il s'agit d'un ancien corps de garde construit au XVIIe siècle. Après avoir vu quelques espèces végétales typiques du marais, telle la massette ou le roseau phragmite, le circuit au nom tout à fait justifié - tant le nombre d'espèces d'oiseaux que l'on peut y observer est impressionnant - se termine à la route.

Distance : 12,2 km – Durée à pied : 2h30 – Balisage 

Départ : La Fromentière GPS : 46.982997, -1.989970

Plan détaillé disponible auprès des offices de tourisme ou téléchargeable

<https://www.challansgois.fr/wp-content/uploads/2020/06/bouin-sentier-les-oiseaux-et-le-marais-3.pdf>



DES ANIMAUX ET DES PLANTES

L'ANGUILLE D'EUROPE

Anguilla anguilla

L'anguille d'Europe est un poisson remarquable du marais. Cette espèce réputée rustique et résistante est néanmoins considérée en danger critique d'extinction. Elle peut respirer hors de l'eau, grâce à sa capacité de retenir l'eau dans ses branchies et grâce à sa peau. Cette dernière, recouverte d'un épais mucus (à l'âge adulte), lui permet aussi de ramper sur l'herbe ! L'anguille mesure de 40 à 150 cm et les femelles pèsent jusqu'à 4 kg. L'anguille est le seul poisson migrateur qui se reproduit en mer. Son cycle biologique commence et se termine en mer des Sargasses : il est marqué par deux migrations (pour se reproduire et pour rejoindre les eaux continentales) et deux métamorphoses, la première à son arrivée en estuaire (de larve à alevin qui porte le nom de civelle), la seconde nécessaire pour entreprendre sa migration de reproduction et s'adapter à la vie marine (d'anguille jaune à anguille argentée). Poisson essentiellement nocturne, il s'enfouit dans la vase pendant la journée. Sa longévité est de 12 à 20 ans.



LA GRENOUILLE VERTE

Pelophylax esculentus

Espèce protégée, la grenouille verte ou grenouille comestible (qui a longtemps été l'un des plats phares de la cuisine maraîchine) est un cas particulier d'hybridisme. Croisement entre la grenouille rieuse et la grenouille de Lessona, elle est aussi capable de se reproduire. Elle a le museau arrondi, les pattes palmées et le corps de plusieurs couleurs. Le mâle a des sacs vocaux clairs sous la gorge qui lui permettent d'émettre un chant très sonore pour attirer les femelles. La grenouille verte vit à proximité des points d'eau douce ; c'est une excellente nageuse. Elle se nourrit d'insectes et autres petits animaux aquatiques. À l'automne, elle s'installe pour hiberner dans la vase ou dans une petite galerie creusée dans la terre. Elle peut vivre jusqu'à 10 ans. Son coassement participe à la mélodie du marais...



DES ANIMAUX ET DES PLANTES

LE LIÈVRE ET LE LAPIN

Si le lièvre et le lapin possèdent deux paires d'incisives à la mâchoire supérieure, se propulsent sur leurs pattes arrière pour se déplacer et ont de grandes oreilles, certaines différences les caractérisent.

Ainsi LE LIÈVRE ...

Lépus

- est sauvage et il est interdit de le prélever dans la nature
- est longiligne, ses oreilles plus longues que sa tête ont les extrémités noires
- fait des bonds de 2 mètres
- peut atteindre une vitesse de 60 à 80 km/h
- vit dans les bois et les champs, repose sur un gîte à même le sol dont il change souvent
- vit la plupart du temps seul ou en couple
- est actif pendant la nuit
- ne montre jamais de comportement territorial
- parcourt de grandes distances pour chercher sa nourriture
- le levraut naît couvert de poils après 40 jours de gestation, les yeux ouverts, capable de fuir en cas de danger ; il est complètement émancipé à 5 semaines.

... alors que LE LAPIN

Oryctolagus cuniculus

- peut être domestiqué
- est en général plus petit et forme une boule
- se déplace par petits bonds saccadés ne dépassant pas 1 mètre
- plafonne à 40 km/h
- vit dans un terrier creusé dans la terre et évolue à proximité de celui-ci ou dans des galeries très élaborées
- vit en groupe, déteste la solitude
- est actif le matin
- délimite son territoire
- ne s'éloigne guère de son terrier
- le lapereau naît nu après 30 jours de gestation, aveugle et sourd, sans défense ; il doit être soigné et allaité pendant plusieurs semaines.



DES ANIMAUX ET DES PLANTES



LA BARGE À QUEUE NOIRE
Limosa limosa



LE COURLIS CENDRÉ
Numenius arquata



LE VANNEAU HUPPÉ
Vanellus vanellus



LA BERNACHE DU CANADA
Branta canadensis



LE CYGNE TUBERCULÉ
Cygnus olor



LA CIGOGNE BLANCHE
Ciconia ciconia

DES ANIMAUX ET DES PLANTES

LA MOUETTE RIEUSE ET LE GOÉLAND ARGENTÉ

Si la mouette et le goéland appartiennent à la même famille, ont des plumes blanches recouvertes d'ailes grises, certaines caractéristiques les différencient et permettent de les distinguer

LA MOUETTE RIEUSE

Chroicocephalus ridibundus

- Environ 30 cm, plus légère, envergure de plus ou moins 1 m
- Foncée ou blanche, présente des traces noires ou grisâtres sur la partie supérieure de l'œil
- Fin, orangé à rouge foncé
- Rougeâtres
- Ricanement, cris aigus
- Jusqu'à 30 ans

Taille

Tête

Bec

Pattes

Cri

Longévité

LE GOÉLAND ARGENTÉ

Larus argentatus

- Environ 70 cm, plus massif, envergure de plus ou moins 1,60 m
- Blanche, avec un œil clair entouré de jaune
- Épais, légèrement crochu, jaune avec une petite tache rouge sur la partie inférieure
- Roses
- Raille, gémit ou pleure, cris graves et stridents
- De 40 à 50 ans



Ces oiseaux sont protégés ; ils ne peuvent donc être détruits, mutilés ou enlevés de leur milieu naturel. Néanmoins ces espèces ne sont pas considérées comme menacées.

DES ANIMAUX ET DES PLANTES

LA GALLINULE POULE D'EAU

Gallinula chloropus

La gallinule poule d'eau, appelée communément la poule d'eau, est un oiseau aquatique assez commun et non protégé. Son plumage est noir ou bleu foncé, avec une bande blanche sur les flancs, son bec rouge à l'extrémité jaune et surmonté d'une plaque frontale rouge, ses pattes jaunes aux doigts verts non palmés. Sa queue est fréquemment relevée. Elle vole rarement et nage de manière saccadée, souvent le long des rives. Elle construit son nid en forme de bol, avec des roseaux et des tiges, dans les feuillages au bord de l'eau. Ses cris sont soudains, vifs et métalliques. Omnivore, elle se nourrit de plantes aquatiques et de petits animaux. Sa durée de vie est d'environ 7 ans.



LA FOULQUE MACROULE

Fulica atra

Cet oiseau aquatique non protégé est un des plus communs du marais. La foulque macroule est une poule d'eau plus grande que la gallinule poule d'eau et moins discrète. Son plumage très sombre, gris-anthracite, peut paraître noir de loin, et sur ce noir tranchent un bec et une plaque frontale blancs. C'est un oiseau plutôt bruyant dont le répertoire n'a rien de musical ! La foulque vit au sein de petits groupes, au milieu d'un plan d'eau où elle plonge fréquemment. Elle est reconnaissable au fait qu'elle court sur l'eau lors de son envol. Son nid est un amoncellement de végétaux construits sur les rives, sur différents supports ou même flottant ! Son espérance de vie peut aller jusqu'à 18 ans.



DES ANIMAUX ET DES PLANTES

LE TADORNE DE BELON

Tadorna tadorna

Dédié à Pierre BELON, naturaliste français (1517-1564), le tadorne, espèce protégée, est un gros canard multicolore visible de loin ! Dans l'antiquité, il était appelé « oie-renard ». Il présente des caractéristiques intermédiaires entre les oies et les canards (morphologie, voix). Le mâle se caractérise par un bec rouge surmonté d'une excroissance (caroncule). Très attaché à son territoire de nidification, il construit son nid dans un trou d'arbre, un talus ou même un terrier de lapin abandonné, sous des buissons ou dans des endroits insolites ! Relativement silencieux en dehors de la période de reproduction, il a des mœurs à la fois diurnes et nocturnes. Sa longévité est de 4 à 5 ans, parfois plus.

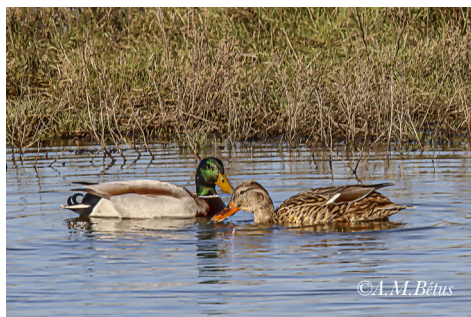


LE CANARD COLVERT

Anas platyrhynchos

Il est l'espèce de canard sauvage la plus répandue et la plus commune au monde. Ce canard barboteur dit : « de surface » n'a pas la capacité de plonger de par sa morphologie mais s'envole à la verticale. Il n'est pas protégé. Chez le mâle, le plumage est coloré, tête et cou vert brillant, collier blanc, corps beige à blanc avec un miroir alaire violet, bec jaune et pattes palmées oranges. Chez la femelle, la canne, le plumage est terne, corps beige à brun tacheté, tête brune, bec brun orangé.

Il se nourrit en plongeant la tête dans l'eau. Il est omnivore et, à la tombée de la nuit, quitte l'eau pour se nourrir en milieu terrestre. Grégaire, il vit en groupe de plusieurs dizaines d'individus. Il niche au sol sur un nid dissimulé dans la végétation. Repérable par son caquètement caractéristique, il est très bavard. Il peut vivre jusqu'à 30 ans mais, à l'état sauvage, plutôt de 5 à 10 ans.



DES ANIMAUX ET DES PLANTES

LE CHEVALIER GAMBETTE

Tringa totanus

Oiseau de rivage, haut sur ses pattes rouges à orange, le chevalier gambette a un long bec rouge à la base. Son plumage est à dominance brun gris. Il émet des sons très bruyants et est, de ce fait, la sentinelle des autres échassiers. Quand il est inquiet ou dérangé, il agite constamment la queue. Il picore la surface du sable ou de la vase pour se nourrir de vers, mollusques, petits crustacés ou petits poissons. Le mâle construit la base du nid sur le sol des prairies et la femelle le complète avec des brindilles et des feuilles. Son espérance de vie est d'environ 20 ans.



LE HÉRON CENDRÉ

Ardea cinerea

Cet échassier de grande taille est protégé depuis 1974. Avec ses mouvements lents et son long cou qu'il peut replier en s, il vole à 45 km/h. Son plumage est gris et blanc, avec une bande noire en arrière de l'œil. Grâce à son long bec jaune en forme de gros poignard, le héron se nourrit de poissons, batraciens, reptiles, crustacés, insectes et rongeurs. Il peut passer des heures sur une seule patte, la tête repliée dans les épaules, parfois enfouie complètement dans son plumage.

Territorial et solitaire quand il pêche, il se rassemble avec d'autres hérons pour la nuit, sur des arbres, en dortoirs appelés héronnières. Il n'a pas de chant mais un cri rauque. Sa durée de vie peut atteindre 17 ans, voire plus !



DES ANIMAUX ET DES PLANTES

L'AIGRETTE GARZETTE

Egretta garzetta

Cet échassier protégé est un héron de taille moyenne. Elle tient son nom des deux plumes longues et fines appelées aigrettes qu'elle arbore sur sa nuque. Son plumage est d'un blanc pur, ses pattes noires munies de doigts jaunes et son bec noir. Elle se nourrit d'insectes, poissons, grenouilles, crustacés, mollusques, vers et reptiles. Elle niche en colonie, avec d'autres espèces de hérons. Le plus souvent silencieuse, elle est bavarde lors des nidifications. Son espérance de vie est d'environ 9 ans.



LE HÉRON GARDE-BŒUFS

Bubulcus ibis

Il est plus petit, avec un corps trapu, un court bec orange, des pattes brunâtres, des plumes blanches et orangées. Il vit en groupe, souvent autour des troupeaux de bovins, où il se nourrit d'insectes, ou dans les champs labourés.



DES ANIMAUX ET DES PLANTES

L'ÉCHASSE BLANCHE

Himantopus himantopus

Grand échassier protégé, son plumage est noir et blanc, ses yeux rouges, son bec long, fin, droit et noir, et ses longues pattes rouges. L'échasse blanche vit dans les marais d'eau douce et d'eau salée. Elle est bruyante en été, notamment sur les zones de nidification où ses cris, émis depuis le sol ou en vol, sont variés, stridents et souvent répétés à la moindre alerte. Elle se nourrit de petits animaux aquatiques dans les eaux peu profondes. Elle niche en colonie de 2 à 50 couples ou en colonie mixte avec des avocettes. Son nid est assez profond, composé de végétaux, sur le sol ou sur l'eau. Son espérance de vie est estimée à 15 ans.



L'AVOCETTE ÉLÉGANTE

Recurvirostra avosetta

Ce grand échassier protégé, très élégant, à la marche rapide et gracieuse, au plumage noir et blanc et aux pattes bleues est facilement identifiable. Son cri est un long jappement nerveux et sonore. Son long bec noir, incurvé vers le haut, est approprié pour se nourrir en remuant latéralement la vase de son bec afin de faire remonter à la surface de minuscules insectes aquatiques, des vers et des crustacés. À l'occasion, l'avocette nage en basculant son corps vers l'avant comme le font certains canards. Elle est parfois active au clair de lune. Elle niche en colonie de 10 à 70 couples, sur des îlots ou des digues. Sa longévité est de plus ou moins 20 ans.



DES ANIMAUX ET DES PLANTES

LE HIBOU DES MARAIS

Asio flammeus

Espèce protégée (et déclarée menacée depuis mai 2021), le hibou des marais est le plus diurne des rapaces nocturnes. Ses yeux jaunes cerclés de noir et entourés de disques faciaux blancs sont très expressifs. Sa tête porte des aigrettes peu visibles. Ses couleurs lui procurent un excellent camouflage. Il chasse les rongeurs, sa nourriture principale. Il niche dans les marais. Son nid est une petite dépression au sol dans la végétation herbacée ; il le garnit d'herbes sèches et de plumes. Dans la nature, il vit environ 12 ans.



LA GORGE-BLEUE À MIROIR

Luscinia svecica

La gorge-bleue à miroir est un magnifique petit passereau, solitaire, vif et remuant. Le mâle est facilement reconnaissable à son plastron orné d'un bleu vif à la gorge et à sa poitrine agrémentée d'une tache blanche appelée miroir. La femelle a la gorge claire sans bleu. Nicheur assez commun sur le littoral, cet oiseau passe souvent inaperçu, sauf en période nuptiale où le mâle chante bien en vue du sommet d'un buisson. Son chant est une suite variée de notes flûtées, bourdonnantes, roulées et stridentes. En dehors de la période de chant, c'est un oiseau discret et furtif. Vivant dans la végétation et courant sur le sol comme une souris, il adopte souvent une attitude dressée et immobile pendant un moment. Il cherche sa nourriture à terre en sautillant et se nourrit principalement d'insectes terrestres, de graines et de baies. La femelle construit un nid en forme de coupe à terre ou dans une cavité peu élevée. Cet oiseau protégé peut vivre environ 8 ans.

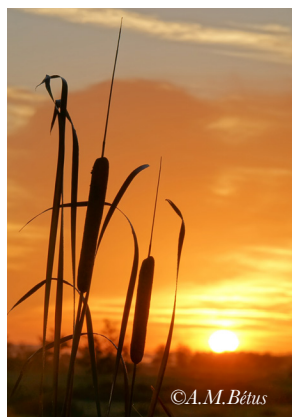


DES ANIMAUX ET DES PLANTES

LA MASSETTE

Typha latifolia

Cette plante herbacée tire son nom de typhos qui signifie fumée, par allusion à la couleur brune de ses épis. Également appelée quenouille, elle fait partie de la famille des roseaux. On la trouve dans les eaux calmes des roseilières. La massette est une plante dépolluante qui sert aujourd'hui au traitement des eaux usées. L'environnement procuré par le lieu où croissent les massettes attire de nombreux animaux.



LE ROSEAU PHRAGMITE

Phragmites australis

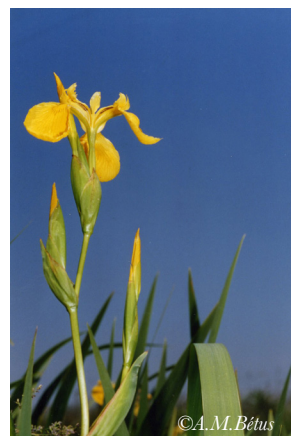
Cette graminée très vigoureuse se plaît dans le marais doux de Bouin. Elle produit de longues feuilles sur des tiges robustes. Ses épillets sont regroupés en panicules plumeuses brunâtres, oscillant au gré du vent ; ils sont du plus bel effet dans les bouquets secs. Les tiges séchées et coupées permettent de couvrir les bourrines (habitations en terre, traditionnelles du marais breton) que l'on découvre au gré des balades dans les charrauds. Le pouvoir filtrant de ses rhizomes en fait aussi une plante phyto-épuratrice de l'eau.



L'IRIS DES MARAIS

Iris Pseudacorus

« Flambe d'eau » ou iris jaune est une plante herbacée vivace de marais ou de bord de l'eau. Son rhizome légèrement enfoncé dans la boue porte de nombreuses racines. Sa tige cylindrique comporte à son extrémité des fleurs jaunes inodores disposées par deux ou trois. Ses feuilles renferment des substances toxiques. Souvent planté dans les lagunages, l'iris est utilisé pour dépolluer l'eau et les sols.



DES ANIMAUX ET DES PLANTES

LA SALICORNE

Salicornia

De « sal » : le sel et de « cornu » : la corne, la salicorne qui pousse dans l'eau salée est nommée aussi cornichon de mer ou haricot vert. Les pousses tendres sont comestibles crues ou cuites. Plante herbacée annuelle, la saison de récolte s'étend de mai à fin août ; après elle rougit, se charge en sel et n'est plus comestible.



L'OBIONE

Halimione portulacoides

L'obione ou faux-pourpier est un arbrisseau formant des touffes compactes qui colonisent les vases des prés salés. Ses feuilles sont blanc argenté et de minuscules fleurs blanc jaunâtre fleurissent de juillet à octobre. C'est une plante comestible crue ou cuite, riche en vitamine C. Appelée aussi « chips de mer », ses feuilles croquantes et charnues deviennent croustillantes et salées après une cuisson au four.



L'ASTER MARITIME

Tripolium pannonicum

Cette plante herbacée vivace du marais salé, avec ses petites feuilles épaisses et plates proches de l'épinard - d'où son surnom d'épinard de mer - est régulièrement immergée par la marée. Elle fleurit en été et au début de l'automne dans les prés-salés. L'aster maritime juvénile est comestible cru ou cuit. Ses feuilles sont craquantes, acidulées et iodées ; leur goût se rapproche de celui du cœur d'artichaut. Il se cuisine très facilement et se marie avec toutes viandes et poissons.



CONTACTS

PORT DU BEC :

Benjamin Billon

Visite et vente directe
d'huîtres
06 21 72 24 74

Maison Burgaud

Visite et vente directe
d'huîtres
Le samedi matin
02 51 49 27 92

BMS Marée

Visite et vente directe
d'huîtres
06 32 82 92 02
02 51 49 15 55

Damien Raballand

Visite et vente directe
d'huîtres
06 13 03 71 70

Le Mord'eau

Restaurant
02 51 68 72 61

Coopérative maritime

Magasin spécialisé
02 51 68 50 69

PORT DES BROCHETS :

La Rose des Vents

Vente de coquillages
et de crustacées
06 84 87 93 53

Chez Benji

Vente directe d'huîtres
06 24 06 67 59

Gratt'huîtres

Restaurant et bar à huîtres
02 51 54 24 26

PORT DES CHAMPS :

Baptiste Raimbaud

Visite et vente directe
d'huîtres
06 88 78 80 21

PORT DE LA LOUIPPE :

Océan et Fraîcheur

Affineur de coquillages
Visite et vente directe
06 42 77 46 93

BOUCLE DU MARAIS :

Marais salant**Les salines de l'Isle d'Orée**

Visite et vente de sel
Cyrille Baud
06 12 96 62 12

Marais salant**Les Valencières**

Visite et vente de sel
Thierry Odéon
06 99 47 57 05

BOUCLE DES OISEAUX :

La Spirulinerie

Visite et vente de spiruline
06 50 62 16 62

POUR ALLER PLUS LOIN :

Office de Tourisme GO Challans GOis

Bureau de Beauvoir-sur-Mer : 02 51 68 71 13
Maison du Pays du Gois à Bouin : 02 51 68 88 85
(ouvert en juillet et août)

Terres d'histoires

Balades contées en calèche
sur les ports de Bouin
06 74 49 42 40



vendeevelo.vendee-tourisme.com



lavelodysee.com



vendee-tourisme.com (pour les randonnées pédestres)



challansgois.fr/wp-content/uploads/2020/06/bouin-boucle-marais-et-digues-4.pdf



challansgois.fr/wp-content/uploads/2020/06/bouin-sentier-les-oiseaux-et-le-marais-3.pdf

CONTACTS

Pour tout renseignement :
Mairie de Bouin



Place de l'Église,
85230 BOUIN

☎ 02 51 49 74 14

✉ contact@bouin.fr

🌐 www.bouin.fr



HORAIRES :

Lundi : 15h-17h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h / 15h-17h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 15h-17h

Samedi : 9h-12h

Pour en savoir plus :
Médiathèque Yvon-Traineau



5 bis rue du Grand Vitrail, 85230 BOUIN

☎ 02 51 68 84 46

✉ mediatheque@bouin.fr

🌐 www.mediathedebouin.cassioweb.com

f facebook.com/mediatheque.bouin

HORAIRES :

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h30

Jeudi : 15h-19h

Samedi : 9h-12h



Informations légales :

Directeur de publication : Thomas GISBERT

Rédaction : Équipe municipale

Photos : Monique et Alexis BÉTUS, et Mairie de Bouin

Conception graphique : Margaux SCHMIT

Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay

Tirage : 1000 exemplaires

Dépôt légal : Juillet 2022

Deuxième édition : Juin 2023

COLLECTION

À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS DE L'ÎLE DE BOUIN

